

Concentration spatiale des productions animales : peut-il en être autrement ?

Dans l'Union Européenne, la production porcine est fortement concentrée dans quelques régions. Cette situation est le résultat de choix politiques et de mécanismes de marché. Les impacts sur l'environnement de densités animales élevées ont conduit à des règlementations et à une critique sociale, sans grand effet dispersif.

0,78 UGB/ha de SAU, c'est le chargement animal moyen à l'échelle de l'Union Européenne (UE) en 2010. Dans les Côtes d'Armor, il s'élève à 3,4 en moyenne, 3,3 dans le Finistère, 2,8 dans le Morbihan et 2,0 en Ille-et-Vilaine. Les valeurs maximales se situent dans les Flandres occidentales en Belgique, avec 6 UGB/ha, et dans le Brabant du nord aux Pays-Bas, avec 7,5 UGB/ha.

Une répartition très inégale des cheptels

Les productions animales sont inégalement réparties au sein du territoire européen (voir cartes). Certaines zones sont caractérisées par une forte densité de cheptel : du Danemark à la Flandre belge en passant par les Pays-Bas et le nord-ouest de l'Allemagne, dans l'ouest de la France, dans le nord de l'Italie et dans le nord-est de l'Espagne. Ceci tient souvent à la présence simultanée de plusieurs espèces animales. Les associations binaires les plus courantes sont le lait et le porc, par exemple au Danemark et dans le Schleswig-Holstein voisin, ou le porc et la volaille, par exemple en Catalogne et Aragon en Espagne ou dans le sud-est des Pays-Bas. La triple activité porc-volaille-lait sur un même territoire est typique de la zone située à la frontière Allemagne - Pays-Bas, de la plaine du Pô ou de la Bretagne.
Quelques cas sont emblématiques. Le bassin regroupant le Finistère et les Côtes d'Armor représente 3 % de la SAU de la France, mais il concentre 38 % des porcs, 17 % des volailles et 10 % des vaches laitières du pays. La région de Weser-Ems, dans le nord-ouest de l'Allemagne, concentre 21 % des porcs, 32 % des volailles et 9 % des vaches laitières sur 5 % de la SAU. En Italie, la Lombardie concentre 51 % des porcs, 30 % des vaches laitières et 17 % des volailles du pays sur 8 % de la SAU.

De manière prospective, le développement des techniques de séparation des phases et déshydratation des effluents d'élevage pourrait accroître la co-localisation des différentes productions animales en facilitant le transport des excès

d'azote et de phosphore vers des territoires à faible densité animale.

Des densités animales parfois très élevées

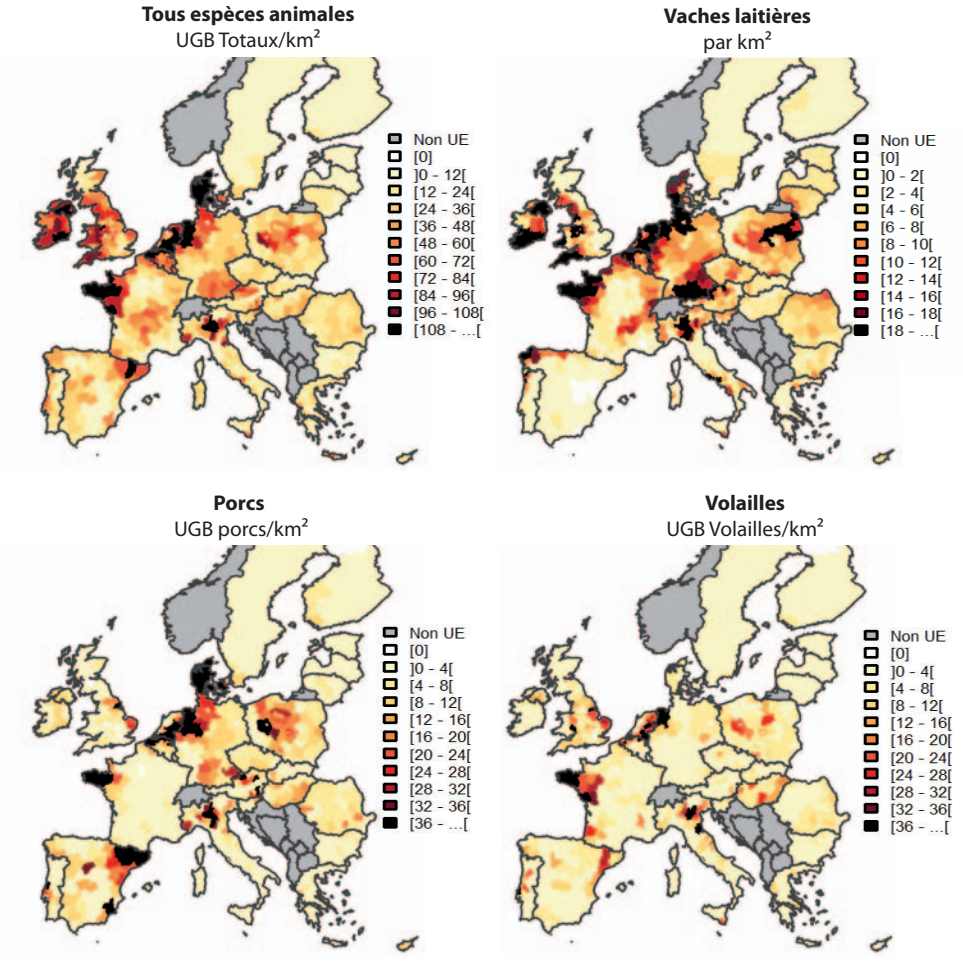
Les densités animales peuvent atteindre localement des niveaux élevés. Aux Pays-Bas et en Belgique, respectivement 52 % et 35 % des UGB totaux sont localisés dans des zones où le chargement dépasse 5 UGB/ha (Figure). Le Danemark présente une répartition homogène de ses animaux sur son territoire. Les deux tiers des UGB de ce pays sont localisés dans des zones ayant un chargement compris entre 2 et 2,5. La situation des pays dotés de grandes surfaces agricoles comme la France, l'Espagne et l'Allemagne est plus diversifiée, avec une distribution à peu près équilibrée des UGB entre des zones à faible chargement (moins d'1 UGB/ha), des zones intermédiaires (1 à 2 UGB/ha) et des zones plus intensives et plus spécialisées en élevage (plus de 2 UGB/ha).

Les provinces néerlandaises et belges supportent en moyenne les chargements animaux les plus élevés de l'UE, loin devant les Côtes-d'Armor, la région de Munster en Rhénanie du Nord-Westphalie ou de Weser-Ems en Basse-Saxe. Dans ces dernières régions, des densités élevées peuvent être atteintes très localement avec, par exemple 8,1 UGB/ha dans le canton de Landivisiau.

L'UGB ou Unité de Gros Bétail

L'unité de gros bétail (UGB) est une unité de référence permettant d'agréger le bétail de différentes espèces et de différents âges, en utilisant des coefficients spécifiques établis initialement sur la base des besoins nutritionnels ou alimentaires de chaque type d'animal. Il existe un tableau de correspondance pour chaque espèce animale. Par exemple, une vache laitière compte pour 1 UGB, une vache allaitante pour 0,8 UGB, un bovin entre un et deux ans pour 0,7 UGB, une truie reproductrice pour 0,5, un poulet de chair pour 0,007, etc.

Carte : Localisation spatiale des productions animales par km² en 2010 par NUTS3



Source : Eurostat - Traitement RMT Economie des filières animales

Les productions animales se concentrent dans certaines régions.

Entre libéralisme et régulations publiques

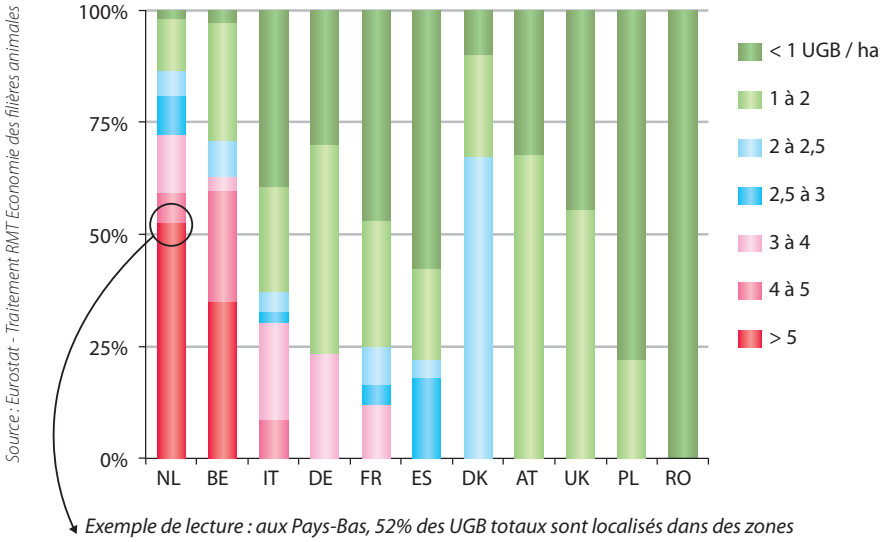
Les facteurs d'agglomération spatiale sont connus et exploités depuis longtemps. La concentration est le résultat d'interactions entre, d'un côté, les mécanismes économiques de marché et, de l'autre, les régulations publiques.

Selon la théorie de l'avantage comparatif, dans un monde où les marchandises peuvent circuler librement, chaque région a intérêt à se spécialiser dans la production où elle possède l'avantage le plus élevé ou le désavantage le moins prononcé. Cet avantage peut être naturel, culturel ou politique. Les politiques commerciales ont encouragé l'exploitation de ces avantages. La mise en place d'un marché commun européen et la libéralisation des échanges mondiaux visaient in fine la spécialisation des espaces productifs selon leurs avantages comparatifs avec l'objectif « d'améliorer le niveau de vie des producteurs et des consommateurs » par la baisse des coûts. Ce fut un «succès» : les productions animales se sont fortement concentrées dans certaines régions et ont presque disparu dans d'autres.

Ensuite, la proximité entre les producteurs, leurs fournisseurs (industries d'aliment pour bétail) et leurs clients (industries d'abattage et découpe) réduit les coûts de transport. Cette baisse suscite une demande plus élevée, permet de produire plus et de baisser les coûts moyens en raison d'économies d'échelle. La concentration géographique offre aussi d'autres formes d'économies dites d'agglomération. Il s'agit des avantages qui naissent de la proximité comme la disponibilité en intrants (aliment, travail) et services. Ce sont aussi le partage des services et infrastructures entre un grand nombre d'utilisateurs, l'échange d'informations, une capacité d'innovation stimulée...

Les politiques publiques, agricoles et commerciales, dessinent aussi la carte

Figure 1 : Répartition des UGB totaux selon le chargement (UGB/ha de SAU) des zones NUTS3



Exemple de lecture : aux Pays-Bas, 52% des UGB totaux sont localisés dans des zones où le niveau moyen de chargement est supérieur à 5 UGB/ha de SAU.

Pays-Bas et Belgique sont les deux pays de l'UE présentant les zones d'élevage les plus denses.

des productions. En porc, le marché est libéral, européen et très concurrentiel. Cette situation donne la priorité à la compétitivité par les coûts et, ce faisant, conduit les acteurs à devoir exploiter toutes les sources d'économies, d'échelle comme d'agglomération. Un scénario s'impose : être compétitif ou s'affaiblir voire disparaître. De fait, les productions animales non soutenues directement par la PAC, porc et volaille, sont plus concentrées que les autres. Le découplage des aides conduit aussi à l'agglomération. Au contraire, le maintien d'aides couplées comme la prime à la vache allaitante et l'attribution d'aides de développement rural pour le maintien de surfaces en herbe ou la compensation des handicaps naturels permettent de maintenir l'élevage en zones difficiles. En lait, la gestion administrée des quotas en France a été un puissant instrument pour figer régionalement l'offre et, par conséquent, un frein à la concentration.

En revanche, les politiques environnementales, comme la Directive Nitrates, n'ont pas les effets dispersifs escomptés. Ceci s'explique par la capacité des filières à s'adapter aux contraintes grâce au progrès et à l'innovation, qui sont d'autant plus rapides qu'un grand nombre d'acteurs est concerné. En encourageant le recours à des solutions technologiques (traitement du lisier, lavage de l'air), les politiques environnementales peuvent même accentuer la concentration des productions animales quand les technologies en question sont caractérisées par des charges fixes élevées. La règlementation environnementale a cependant conduit, dans les années quatre-vingt-dix, au développement des productions animales dans des bassins jusqu'alors considérés comme secondaires. C'est par exemple le cas de l'Aragon en Espagne, ou des régions périphériques de la Bretagne.

Du vice et de la vertu

La compétitivité est une vertu. Elle a le pouvoir de générer de l'activité et de l'emploi dans les territoires dynamiques. Elle permet de répondre aux attentes des consommateurs en termes de quantité, qualité, prix et origine de leurs produits alimentaires. Dans un marché unique, encourager d'autres vertus, comme la protection de l'environnement et l'amélioration des conditions de vie des animaux, doit relever de choix européens, traduits dans une politique agricole et des règlementations communes.

La concentration géographique pose en effet des problèmes pour la société, qui justifieraient que les pouvoirs publics cherchent à réorienter les évolutions : accroissement parfois excessif des risques sanitaires, dégradation du patrimoine paysager, déprise agricole dans les zones à faible densité ne bénéficiant pas des avantages liées à la concentration. Pour limiter l'évolution vers une concentration géographique trop forte des productions animales et une déprise dans certains territoires, les politiques publiques peuvent agir sur les normes environnementales et les aides publiques. Les normes environnementales peuvent être différenciées, notamment dans les zones à risques environnementaux, et accompagnées de sanctions en cas de non respect. Les aides publiques peuvent être orientées en faveur des producteurs localisés en zones défavorisées ou adoptant des modes de production moins intensifs.

Plus globalement, la finalité de la réflexion sur l'organisation des filières animales ne doit pas se contenter de la recherche d'un équilibre entre, d'une part, les gains de compétitivité offerts par les avantages comparatifs et les économies et, d'autre part, la réduction des impacts négatifs de la concentration. Des évolutions vers d'autres modèles de production, moins concentrés, moins agressifs pour l'environnement et les animaux, et plus autonomes, doivent conduire à une réflexion à une échelle européenne. Sur un marché ouvert et concurrentiel, la compétitivité des pays qui se risqueraient seuls dans une telle évolution serait affectée. Ce type d'évolution peut émerger s'il est impulsé par les pouvoirs publics. Mais, jusqu'à présent, si les institutions européennes ont un arsenal réglementaire contre des pratiques ou des effets négatifs, elles ne proposent pas de vision ou projet partagés. Par ailleurs, les citoyens par leurs mobilisations, et les consommateurs au travers d'un progrès de leur consentement à payer pour des produits différenciés, ont un rôle à jouer sur ces évolutions.

C.Roguet (IFIP)
C.Gaigné, V.Chatellier, S.Cariou (INRA),
M.Carlier, C Perrot (Idele),
R.Chenut (Itavi),
K.Daniel (ESA)
christine.roguet@ifip.asso.fr

« En bref »

Les productions animales sont fortement concentrées dans certaines zones. Cette situation est le résultat d'interactions entre les mécanismes économiques de marché et les régulations publiques. Les effets sur l'environnement conduisent à des règlementations et à une critique sociale.